
ABOU DABI – Séance intercommunautaire : normes opérationnelles pour les examens spécifiques

Lundi 30 octobre 2017 – 15h15 à 16h45 GST

ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

CHERYL LANGDON-ORR : Bon après-midi à tous. Si vous êtes là pour participer à notre réunion de cet après-midi, si vous n'êtes pas trop sûrs– enfin, du moins les personnes qui sont ici sont certainement intéressées. Je m'appelle Cheryl Langdon-Orr. Je vais essayer de me tenir au temps qui nous est alloué cet après-midi. Je vais vous parler des standards opérationnels.

Il s'agit d'une session intercommunautaire sur la version préliminaire des standards opérationnels sur les visions spécifiques de l'ICANN. Nous voulions que cette réunion soit une réunion interactive, un peu plus intime, pour que l'on puisse tous communiquer les uns entre les autres, travailler ensemble. Et maintenant, il faut que je me lève pour voir qui est assis là-bas, qui est assis de ce côté-là. Il y a des gens partout.

Si je pouvais vous encourager, je ne peux pas donc insister, mais si je pouvais vous encourager, je vous prie de venir plus près de nous, au-devant de la salle, si vous êtes intéressés par cette session, au lieu d'aller suivre la session sur Adobe Connect. Si vous êtes assis dans le fond, si vous êtes donc tous dans le fond,

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

venez devant. Nous allons prendre vos noms. Nous allons noter vos noms et nous allons assumer que vous n'êtes pas intéressés sur le sujet.

Si je pouvais maintenant vous souhaiter la bienvenue. Vous me connaissez. Nous avons beaucoup de personnes qui ont beaucoup d'expertise et d'expérience sur ce panel, sur cette grande table. Nous sommes assis. Nous avons des révisions spécifiques qui ont été faites durant les années passées de manières différentes. Et le 17 octobre de cette année, nous avons envoyé une de ces révisions pour une période de commentaire public. Il s'agit, disons, d'une feuille de route pour une nouvelle proposition pour nos standards opérationnels. Donc nous attendons des commentaires de votre part, de votre communauté. Et donc aujourd'hui, nous voulons communiquer avec vous et clarifier certaines de vos questions. Et nous voulons entendre vos avis.

S'il y a des gens ici qui ont eu de mauvaises expériences ou de bonnes expériences par le passé, lors d'autres révisions, vous pouvez participer avec nous. L'ICANN fait participer les personnes au processus sur la révision spécifique. Ce qui se produit, c'est que nous pouvons ainsi changer les statuts pour avoir une approche différente de ces révisions spécifiques.

Je vais demander aux personnes qui s'adressent au panel de se présenter et je vais demander à mes panélistes aussi de se présenter. Je sais d'où Rinalia vient ; je sais d'où vient Katrina, mais je demande à ce qu'elles se présentent pour la transcription.

Je vais commencer par dire merci. Je m'appelle Cheryl Langdon-Orr et je fais partie de plusieurs parties de l'ICANN, et cela depuis très longtemps. Je vais passer la parole à Thomas.

THOMAS RICKERT :

Je représente l'industrie éco-Internet. Je suis là à mon titre- je suis vice-président du CCWG. Je voudrais mettre les choses en perspective.

Pourquoi discutons-nous des procédures opérationnelles pour les révisions? Si on revient en arrière, on peut voir qu'on a travaillé sur la transition de la supervision de l'IANA. Et il fallait pour cela que la communauté arrive à une proposition consensuelle pour remplacer ce qu'on appelait les fonctions qui étaient réalisées par le gouvernement américain.

Mais en faisant cela, nous n'avons pas seulement développé des solutions techniques pour les fonctions d'IANA, mais nous avons aussi décidé de travailler sur- d'améliorer la responsabilité, la redevabilité de l'ICANN. Et nous avons donc mis en place un

groupe qui travaillait sur ce sujet. Comme vous le savez, le gouvernement américain a demandé à l'ICANN de se démontrer redevable et de prouver sa responsabilité. Il y avait donc des accords qui étaient en place entre la NTIA et l'ICANN. Il y avait aussi une affirmation d'engagement qui incluait les exigences pour que l'ICANN conduise ses propres révisions.

Donc nous avons dû faire des tests de stress pour éviter, ou du moins pour nous assurer, que l'ICANN ne pouvait pas être capturée par un autre groupe d'intérêts particuliers. Steve DelBianco avait posé la question, « Quel est le dessein de l'ICANN au niveau de sa responsabilité ». Est-ce que le gouvernement ou l'ICANN pouvait mettre fin à l'AOC ? Donc nous voulions nous assurer que le devoir de l'ICANN de faire des révisions n'allait pas disparaître une fois que la transition était faite.

Donc ce que nous avons fait, c'est de prendre certaines de ces informations qui venaient de l'AOC et de les mettre dans les statuts. Nous avons dû faire des changements puisque là, le gouvernement américain n'était plus présent pour discuter la composition des équipes de révision. Donc nous avons dû prendre nos propres décisions.

Et comme vous le voyez sur l'écran devant vous, nous voulions donc soutenir l'objectif commun pour améliorer l'efficacité,

l'efficacité des révisions. L'ICANN a ainsi publié des standards opérationnels qui doivent être utilisés comme guides par la communauté, le personnel de l'ICANN et le Conseil, dans leur conduite donc de révision future. La communauté va donc réviser ces standards opérationnels afin de pouvoir s'assurer qu'ils continueraient à rencontrer les besoins de la communauté donc. Et nous avons donc demandé l'élaboration de standards opérationnels pour donc soutenir ces révisions spécifiques.

Je ne vois pas d'autres personnes qui veulent parler à ce sujet, mais si vous avez des questions dans la salle, n'hésitez pas.

CHERYL LANGDON-ORR : Pour que vous sachiez, si vous voulez vous adresser à nous, vous aller peut-être me demander où et le micro. Nous avons deux personnes qui ont des micros volants, et si vous leur demandez ils viendront vous voir avec des micros.

Si vous avez votre ordinateur et que vous êtes sur Adobe Connect, vous pouvez le faire à travers la participation à distance. Nous vous répondrons par ce lien. Je vais donc passer la parole maintenant à Rinalia.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je m'appelle Rinalia Abdul Rahim. Je suis membre du Conseil de l'ICANN et je suis la présidente du Comité organisationnel sur

l'efficacité. Nous faisons donc des révisions organisationnelles et des révisions spécifiques. Et donc la mission de ces révisions spécifiques comment Comité a reçu donc à Copenhague cette année, au mois de mars, montrait que la mise en œuvre de ces révisions spécifiques sous les nouveaux statuts démontrait des défis. Donc nous avons appliqué ces résultats et nous avons ouvert une période de commentaire public. Il fallait donc suivre les exigences des nouveaux statuts, et dans les statuts et il fallait remplir certaines notions pour les conflits d'intérêts, pour les politiques des conflits d'intérêts. Il fallait considérer les avis des experts indépendants. Il fallait aussi pouvoir codifier les meilleures pratiques qui seraient basées sur les connaissances qu'on avait déjà rassemblées auparavant. Nous en sommes au deuxième cycle d'une révision de cinq ans.

Il fallait donc ouvrir la logistique, les rapports sur chaque réunion, le rôle de tous les membres des équipes de révision. Il fallait aussi adresser les inquiétudes qui avaient été soulevées à travers les efforts des autres révisions en cours.

Katrina est ici, et comme elle a dit dans sa lettre au Conseil d'administration sur le travail de la ccNSO, d'autres questions ont été soulevées sur la diversité et sur les compétences. Les AC les SO ont des responsabilités, mais non pas les compétences de forcément faire le travail. Donc il y a aussi la question de la

résignation des membres des équipes. Et donc je voudrais bien continuer la discussion sur ce sujet.

CHERYL LANGDON-ORR : C'est une équipe avec qui nous avons beaucoup travaillé. Nous avons commencé un petit peu en retard. Donc nous allons passer à une discussion du style table ronde, malgré que nous ne sommes pas dans une situation de table ronde. Notre modérateur sera Theresa.

Theresa, vous voulez peut-être nous parler un petit peu de la discussion ?

THERESA SWINEHART : Donc l'objectif de ce dialogue, ici, c'est de pouvoir obtenir des résultats des informations sur les observations qui ont été faites couramment et qui pourraient être utiles pour aider dans les discussions qui sont liées aux standards opérationnels. Nous allons profiter de l'expérience des autres révisions et essayer de pouvoir discuter sur le sujet où les standards opérationnels sont en période de commentaire public, parce que, pour nous, les commentaires de la communauté sont très importants pour pouvoir avoir des principes qui nous guideront pour aller de l'avant.

Comme je l'ai déjà dit, la ccNSO nous a déjà fourni des informations pour la révision. Nous allons certainement avoir des dialogues similaires quand il va s'agir de l'ATRT3. Nous allons pouvoir ainsi faciliter les prochaines révisions et les standards opérationnels pour les prochaines révisions.

Avec cela, nous allons discuter pendant une demi-heure avec non seulement les panélistes, mais les personnes qui sont présentes dans la salle, pour commencer. Au cas où les personnes présentes n'auraient rien à contribuer, nous avons mis sur l'écran quelques thématiques sur lesquelles nous aimerions discuter. Auriez-vous des observations sur, par exemple, le soutien de l'organisation de l'ICANN sur le rôle des membres des équipes de révision ? Voilà donc la première partie de la discussion. Ensuite, quelles sont les questions s'il y en a, et cela basés sur votre expérience. Quelles sont donc les questions sur lesquelles nous pourrions nous améliorer ? Aussi, y a-t-il autre chose sur cette version préliminaire des standards opérationnels qui auraient pu être publiés pour une période de commentaire public.

Voilà donc les commentaires qui ont été publiés. Dans la phase de planning, nous avons mis en place et nous avons aussi parlé des considérations du Conseil des résultats de ces équipes de révision. Nous avons parlé des processus qui devraient être mis en place à ce propos.

Avec cela, je vais peut-être ouvrir la discussion aux panélistes pour voir s'ils ont des observations, et ensuite passer la parole aux personnes présentes dans la salle.

STEVE DELBIANCO : Steve DelBianco au micro, de la BC. Dans le groupe qu'a décrit Thomas, le groupe intercommunautaire, il y avait donc une équipe qui est arrivée à une recommandation, qui était donc menée par un test de stress. Et un groupe a essayé donc de répondre à ce défi. Si ICANN devait sortir de l'accord bilatéral et n'aurait plus l'obligation de conduire ces révisions spécifiques.

Donc, à Washington, où je travaille, nous pouvions aussi démontrer que le test de stress¹⁴ pouvait être conduit en faisant passer ces révisions dans les statuts. Donc Alan Greenberg, Cheryl et Thomas, et toutes les personnes dans la salle, faisaient partie d'une équipe qui avait prié le texte qui était dans l'AOC et l'a donc placé dans les statuts. Le travail le plus important qui a été fait et c'est donc d'amener ce texte, ce langage, dans les statuts.

Nous avons cependant conduit une période de commentaire public pour essayer de focaliser la question vers la communauté. Donc de cette façon-là, nous avons donné à la communauté un peu plus de discrétion sur certains thèmes pour pouvoir nous aider à sélectionner des membres des équipes de

révision à partir de tous les AC et toutes les SO. Nous voulions une équipe de 21 au lieu d'une équipe d'une douzaine que nous avons auparavant. Nous avons permis à la communauté de mettre en place un champ d'application pour l'équipe de révision, pour qu'elles puissent choisir les éléments qui pourraient être placés dans ce champ d'application de la révision.

L'équipe avait donc la tâche de réviser la mise en application de toutes les autres révisions nécessaires, de l'étendue de l'extension des gTLD. C'était donc inapproprié. Nous avons distribué ses responsabilités à toutes les équipes de révision. Et nous avons donc vu- nous avons vu. Nous avons demandé à ce que les membres des équipes soient sélectionnés par la communauté, et nous avons aussi permis à des experts indépendants pouvoir faire aussi la révision.

À travers toutes ces améliorations, nous avons juste commencé à voir si ces améliorations peuvent être clarifiées encore plus. Nous avons pris les initiatives pour générer donc des standards à travers les périodes de commentaire public. Et je vois que c'était très utile. J'aimerais passer plus en détail la notion de cette mise en application, de ce champ d'application. Il faudrait faire cela un an avant, et ensuite faire appel aux bénévoles. Ces bénévoles ne sont pas forcément d'accord avec le travail qui doit être fait.

Nous avons dû faire ces démarches, mais nous ne voulons plus que le président de l'ICANN choisisse les membres des équipes.

THERESA SWINEHART : Merci, Steve, parce que c'est très utile, cette partie de la conversation. J'ai Lisa puis Rinalia sur ma liste, et ensuite il va falloir passer à autre point. Et ensuite Alan. Donc il voulait intervenir d'abord ? Lisa puis Rinalia puis Alan.

LISA FUHR : Merci Theresa. En fait, je représente l'ISPCP maintenant, mais avant je faisais partie de l'équipe ATRT2. Et j'étais à l'époque représentante de la communauté ccNSO.

D'après mon expérience, en tant que membre de l'ATRT2, c'est que j'ai qu'en définissant nous-mêmes en tant que groupe le champ d'application, c'était une bonne chose. Donc il s'agit de fixer un champ d'application sur lequel vous pouvez travailler en tant que groupe. Donc ça représente beaucoup de travail supplémentaire. Elle a été pour l'ATRT2. Pour nous, ça a été très important d'avoir l'occasion de pouvoir avancer tout autour de sujets spécifiques que vous allez approfondir.

Donc pour moi, il s'agit de voir comment on définit le champ d'application. Je n'ai vu aucun des projets, pour l'instant, de documents. Donc je pense qu'il faut être très prudent.

Concernant les rôles et responsabilités, je pense qu'ils sont essentiels. Avant même de se lancer dans le travail, il faut les définir. Et il faut être très clair par rapport à cela. Il faut être très rigoureux par rapport à la participation active des membres. Vous ne voulez pas que les gens soient simplement là pour l'inscrire sur leur CV.

Et pour moi il est très important de s'assurer que tous les membres de l'équipe participent activement.

Dernier commentaire que je voulais faire et qui me tient à cœur, parce que c'était très important pour l'ATRT2, c'est qu'on n'avait pas de budget quand on avait commencé. On ne savait pas ce qu'on pouvait faire et ce qu'on ne pouvait pas faire. Et pour moi, c'est également essentiel lorsqu'on entreprend une révision. Lorsqu'on entreprend une révision, vous savez quels sont les délais, la traduction, ce qu'on peut faire dans le rapport en termes d'experts indépendants, etc. Donc pour cela, il faut savoir quel est le budget. Je sais que ce n'est pas la méthode de travail habituel, mais pour moi ça a été réellement une entrave au début. Parce qu'on a eu de longues discussions avec les membres de l'ICANN pour savoir exactement de quel budget on disposait.

THERESA SWINEHART : Merci. Oui. Je crois que la clarté par rapport au rôle, au budget également, au champ d'application et aux délais, tout ça, c'est très important.

Rinalia. Oui. Rinalia d'abord et ensuite Alan.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Theresa. Rinalia donc au micro. Une question à l'adresse de Steve.

Par rapport à ce que vous venez de dire, lorsque vous avez parlé du champ d'application, je suis d'accord, le champ d'application c'est essentiel pour mettre le groupe sur la bonne voie. Mais d'après vous, qui fixe ce champ d'application ? Est-ce que c'est la communauté par les leaders SO/AC ou bien les membres de l'équipe ?

STEVE DELBIANCO : Alors, les statuts ont changé ce qui pourrait être dans le champ d'application et ce qui devrait être dans le champ d'application. Et on avait l'impression, d'après- avant la transition et d'après ce que faisaient les équipes de révision, que c'était les équipes de révision elles-mêmes qui fixaient les champs d'application et la manière dont elles allaient s'atteler à cette tâche, et les méthodes de travail. Donc on parlait de l'idée qu'on allait poursuivre cela. Que c'était l'équipe de révision qui allait utiliser

les mêmes méthodes, que l'équipe de révision allait interpréter les termes à examiner ; par exemple, la mise en œuvre de considérations préalables. Alors, comment savoir le degré de profondeur dans l'examen que vous allez faire ? Et les membres de l'équipe de révision sont sélectionnés par les présidents des SO et AC, parmi les volontaires qui proviennent des SO et AC.

Donc l'espoir c'était que ces volontaires seraient en contact avec les membres de leur communauté respective. Mais moi, je n'avais pas beaucoup d'espoir sur le fait que les membres allaient se tourner à chaque fois vers leur communauté respective pour prendre leur avis. Donc il y aurait un pouvoir de discrétion en tant que groupe consensuel pour voir comment respecter leurs obligations en fonction des statuts fixés.

THERESA SWINEHART : Oui merci. Je pense que c'est une distinction très importante que vous venez de faire. Alan.

ALAN GREENBERG : Une petite correction. On a changé les termes de l'ATRT2 en passant du terme « shall » en anglais à « may », pourrait. Alors, j'ai plusieurs casquettes.

Je suis président de l'ALAC, donc de ceux qui sélectionnent ce processus, et un ancien membre de l'ATRT2. Et je suis également président de l'équipe de révision du WHOIS RDS.

Alors le champ d'application, c'est une question intéressante. Si vous regardez bien les choses, on a la situation suivante. Les gens qui décident du travail à effectuer ne sont pas spécialistes dans la matière. Et si le champ d'application est fixé en fonction des normes, du projet de normes que nous avons pour l'instant, Lisa dit qu'on doit s'assurer que tout le monde doit travailler. Et c'est beaucoup plus facile de décider de ce qu'on va faire que de le faire effectivement. Donc moi je suis un petit peu préoccupé du fait de savoir si on aura effectivement l'engagement et la volonté nécessaire pour avancer dans cette direction.

Et par rapport à l'ATRT2, effectivement, on savait qu'elle était le champ d'application, mais c'était un champ d'application en perpétuelle évolution. Donc à mi-chemin de la révision, il est apparu clairement dans les discussions qu'on devait changer ce champ d'application. Donc il y a toujours des avantages et des inconvénients, et ce n'est pas toujours bon de ficeler trop les choses.

Ensuite, lorsque les personnes qui sélectionnent sont des personnes qui ont des discussions préalables qui se cachent dans la pièce, c'est plus difficile d'avoir un engagement par

rapport à ce que vous choisissiez parmi les SO et AC. Ils ont plus la capacité de choisir des personnes qui vont réellement travailler, s'assurer qu'on prend en considération l'aspect diversité, peut-être même exclure une personne qui aurait pu être un bon candidat, mais qui ne va pas forcément contribuer énormément au processus. Et ils peuvent s'avérer très efficaces. Donc les présidents des SO et AC qui choisissent parmi leurs propres candidats ne vous donnent pas ce niveau de discrétion dont vous parlez.

S'agissant du budget, effectivement Lisa avait raison. Nous n'avions pas de budget. L'équipe RDS de révision à un budget maintenant, mais si vous me posez la question, ça fait plusieurs mois maintenant qu'on travaille, mais je ne peux encore pas vous dire quels sont les coûts que représentent les réunions qu'on a eues jusqu'à présent. Ce n'est pas encore bien clair.

Enfin, et je vais conclure là-dessus, je vais reprendre le commentaire de Steve Crocker lors de son discours de ce matin. Les processus doivent être développés en fonction des besoins et non pas des attentes ou des prévisions de besoins potentiels. Et parfois, on a des processus détaillés à un niveau tel que l'on augmente énormément de charges de travail pour le personnel ICANN et pour la communauté des volontaires, des bénévoles. Dans toutes les communautés avec lesquelles j'ai travaillé, il y a une personne qui a démissionné. Et on peut le solutionner ; on le

règle. On remplace cette personne. Donc il faut être prudent lorsqu'on définit des processus pour tout et n'importe quoi.

THERESA SWINEHART :

Merci Alan. Katrina, vous avez un commentaire.

KATRINA SATAKI :

Katrina Sataki au micro, présidente du Conseil de la ccNSO. Je n'ai pas autant d'expérience à l'ICANN que nombre de mes collègues. Toutefois, j'ai remarqué que même si on lit tous les mêmes statuts, on les interprète d'une manière tout à fait différente. Donc les gens interprètent les statuts chacun à leur manière. Et lorsqu'on a commencé ce processus de constitution d'équipe de révision, il y a des années maintenant, on pensait réellement que les normes opérationnelles devraient être mises en place avant le processus.

Et je suis un peu d'accord avec Alan pour dire qu'on ne devrait pas écrire tous les détails de ce processus parce que les situations changent, les contextes aussi. Mais je crois qu'il faut qu'il y ait des principes de base en place. Et je pense que dans la situation actuelle, on s'aperçoit que certains principes fondamentaux doivent être définis à l'avance. Et là encore, je pense que le champ d'application doit être clairement défini avant de demander aux gens de participer et d'être membre

d'une équipe de révision. D'abord, parce qu'ils peuvent ainsi évaluer si leurs compétences sont celles qui sont recherchées pour être membres de cette équipe de révision. Deuxièmement, si le temps qu'ils vont devoir consacrer pour s'engager dans les travaux de cette équipe de révision, ils vont pouvoir le consacrer ou pas. Ça, c'est un effort bénévole ou volontaire. Donc chaque bénévole contribue à la communauté grâce à ces efforts.

Et je suis d'accord également avec ce qu'a dit Lisa pour dire qu'on ne devrait pas choisir les personnes qui veulent un peu impressionner sur leur CV en disant qu'ils ont été membres d'une équipe de révision.

Mais s'agissant de la proposition actuelle pour les normes opérationnelles, on peut voir qu'il y a une proposition visant à modifier certains principes. Si actuellement on dit qu'une équipe de révision peut fixer le champ d'application elle-même, sans consulter la communauté, alors les normes opérationnelles représenteront un processus très long pour que la communauté y participe. Et ça, ça pose un certain nombre de problèmes. Effectivement, lorsqu'une personne fixe un champ d'application et qu'ensuite ce sont les autres qui doivent faire le travail. Oui effectivement. Ça peut s'avérer problématique, mais en même temps j'ai tendance à croire que lorsque vous, vous devez décider de ce que vous avez à terre, peut-être que vous allez

adopter une autre approche que celle qu’adopterait la communauté.

Il y a d’autres aspects aussi liés aux travaux d’une équipe de révision. Et je pense que si on regarde la situation actuelle des équipes de révision, on s’aperçoit qu’il y a des choses qui devraient être améliorées à l’avenir.

Et je vais m’en tenir là parce que j’ai beaucoup d’autres choses à dire. Mais je vais attendre.

THERESA SWINEHART : Oui. Steve puis Rinalia, et ensuite je vais donner la parole dans la salle pendant 10 minutes à peu près. Et ensuite, on va passer à la deuxième partie de présentation.

STEVE DELBIANCO : Oui. Pour rester sur cette idée du champ d’application, j’aimerais dire que l’idée que vous avez défendue dans ce document, c’était décider de fixer ce champ d’application avant les réunions de l’équipe de révision. Et j’aimerais reprendre l’expérience que l’on vient d’avoir avec l’ATRT3.

Il y a un an lorsqu’on s’est réuni à Helsinki, il y a plus d’un an maintenant, on a examiné le dilemme de la piste de travail avec neuf projets, dont six qui avaient à voir avec la responsabilité et

la reddition. Effectivement, il y avait un chevauchement significatif avec l'ATRT3 qui allait arriver et commencer en janvier 2017. Donc pour anticiper cela et éviter ce chevauchement, on a proposé, avec le CCWG, d'avoir un champ d'application plus limitée pour l'ATRT3 afin qu'on puisse rapidement examiner la mise en œuvre des recommandations avant l'ATRT3. Donc on a pu obtenir le consensus du CCWG sur ce champ d'application limitée, et ça a pris très peu de temps. On l'a résumé dans un paragraphe. Mais dire à une équipe de révision quel est son champ d'application, je me suis rendu compte que l'équipe de révision, lorsqu'elle se réunissait, il y avait beaucoup de soutien de la part des SO et AC par rapport au fait de dire que le champ d'application devait être limité, l'objectif attend de délimiter les responsabilités et de faire en sorte que l'ATRT3 soit plus simple. Mais on avait beaucoup de résistance avant même que l'équipe de l'ATRT3 soit constituée.

Donc ayant tiré cet enseignement, ce que je vois, c'est que s'il y a une idée qui est déjà préparée avec un an d'avance, alors apprenons de cette expérience. À savoir que lorsqu'une équipe de volontaires se réunit et sait qu'ils vont consacrer un an ou plus de leur vie, c'est beaucoup de temps, ils se réunissent et peut-être qu'ils n'acceptent pas très bien cette idée par rapport au champ d'application. Et pourtant, nous, on est ici en essayant de limiter leur pouvoir de discrétion de la part d'un autre groupe

qui a décidé à l'avance qu'elle doit être ce champ d'application et qui s'attend à ce que cette équipe l'applique.

Je ne veux pas créer plus de problèmes et c'est pourquoi Alan et moi-même sommes très prudents par rapport à cette question.

THERESA SWINEHART : Rinalia, puis je veux céder la parole dans la salle à Sébastien. Donc processus très commun, retour d'information, tout ça, c'est très important pour nous. Donc Rinalia, Alan, puis on a des micros dans la salle donc levez la main et on vous identifiera.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Theresa. Un petit commentaire sur ce que Katrina et Steve viennent de dire.

Katrina parlait du champ d'application. Et lorsque les membres de l'équipe de révision sont chargés de la fixation de ce champ d'application, peut-être qu'ils peuvent faire une version plus légère de cela. Mais il y a aussi l'effet inverse où les membres vont au-delà de ce que certains pourraient considérer comme étant dans le champ des statuts. Donc il faut trouver un mécanisme pour essayer de régler le problème qui se pose. Donc lorsque l'équipe de révision a un champ d'application spécifique, et qu'il y a différents points de vue pour savoir si cela

fait partie des statuts ou pas, comment régler le problème ? Ça, c'est quelque chose- c'est une question que je veux poser.

THERESA SWINEHART : Merci. Alan, puis dans la salle.

ALAN GREENBERG : Oui. Moi je voulais parler de nouveau du champ d'application. Et il n'y a pas de réponse toute faite à cela.

Si je me souviens de ce qui s'est passé dans l'équipe de révision RDS, vous vous souviendrez que certains dans la communauté disaient pourquoi est-ce qu'on fait une révision maintenant alors qu'on a un PDP en cours et qu'on devrait étudier d'autres choses.

Et lorsqu'on a transféré l'Affirmation d'engagement dans les statuts, à chaque fois qu'il y a un peu de pouvoir de discrétion au Conseil d'administration, on ne l'a pas laissé. Donc on nous a dit qu'il fallait une révision. Donc un certain nombre d'entre nous a dit qu'il fallait mener une révision très limitée pour voir quelles étaient exclusivement les dernières recommandations relatives au WHOIS.

L'équipe de révision s'est réunie, a fixé un champ d'application et j'avais des doutes par rapport au fait de savoir si on allait

pouvoir arriver jusqu’au bout. Je savais que ça allait prendre des années. Et je ne savais pas si on avait le pouvoir pour arriver jusqu’au bout. Donc je vous le disais, il n’y a pas de réponse simple à votre question. Tout le monde à ses difficultés.

THERESA SWINEHART : Merci Alan. Oui. Sébastien dans la salle.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je vais peut-être me lever. Ce serait peut-être mieux. Bonjour à tous.

Quelques commentaires d’abord pour dire de l’intervention d’Alan, j’étais tout à fait d’accord. Et je voulais soutenir sa position.

Je pense qu’il faut faire très attention à plusieurs choses. La première c’est que l’Internet bouge très vite. Notre organisation peut être un peu moins, mais quand même bouge assez vite. Si on définit quelque chose un an à l’avance, vous n’avez absolument pas parlé, ce qui m’étonne beaucoup, de ce qui en train de se passer sur la revue sur la stabilité et la sécurité en ce moment.

Si on faisait des règles sur ce qui vient de se passer ou sur ce qui en train de se passer, est-ce que le Board a le droit de dire on

s'arrête à une review team ? Est-ce que ceux qui nomment l'équipe ont le droit de dire on enlève tout le monde, on remet une autre équipe à la place ? Est-ce qu'on a le droit de remplacer quelqu'un par quelqu'un d'autre sans qu'il ait démissionné ? Tout ça, c'est des questions qui me sembleraient maintenant à ouvrir avec ce qui en train de se passer. Et combien de temps le Board a le droit de dire, « Allez, on arrête de travailler sur cette question pendant combien de temps ».

Et la dernière chose que je voudrais rajouter c'est : faisons confiance aux gens. Quand on aime des gens, on ne les nomme pas pour qu'il soit dans un kindergarten. On les nomme parce qu'on pense qu'ils vont faire le travail efficacement, comme il faut, et qu'ils sont là pour le faire bien. Ou alors, c'est qu'on a un problème dans le processus pour désigner les personnes qui sont dans ce groupe-là. Et alors, réglant ça. Réglons la question du processus de désignation. Mais grand Dieu, si on a des gens adultes qui ont chacun des avis différents, mais qui peuvent se mettre autour d'une table et trouver une solution, quand on peut le faire à 300 dans la question de l'« Accountability » de l'ICANN et dans un groupe de travail commun dont Thomas est l'un des co-chairs, pourquoi est-ce qu'on ne le ferait pas à 10, à 15 ou à 21 ? Faisons confiance aux gens. Merci.

THERESA SWINEHART : Thank you Sébastien. Bruce.

BRUCE TONKIN : Bonjour Sébastien. J'aimerais bien faire mon discours en français, mais je ne le peux pas.

Si je reviens en arrière, j'ai fait partie de plusieurs équipes à l'ICANN. J'étais au Conseil d'ailleurs. J'ai travaillé avec la GNSO. J'étais au Conseil aussi pendant quelques années.

Si encore une fois on revient en arrière et compense à ce que représente l'ICANN, on sait qu'on devrait faire mieux que ce qui a été fait par le passé dans le secteur gouvernemental. Nous sommes là pour essayer les expériences d'autres compagnies de l'Internet. Pour pouvoir justement avoir un meilleur système, un processus d'élaboration de politiques.

Ce qui se passe, c'est que nous utilisons des personnes qui sont des experts sur certains sujets, sur ces politiques, et nous nous attendons à ce qu'ils aient les compétences. Nous les mettons dans des équipes de révision. Nous mettons donc des experts sur les politiques, dans des comités ou des groupes qui ne correspondent pas à ses compétences, sur des groupes qui font du recrutement ou qui travaillent sur d'autres thématiques. Nous avons des fonctions qui ont différents champs d'application. Nous ne pouvons pas mettre un avocat dans le

département des services clients si vous voulez. Il y a des champs d'application différents. Donc il faut identifier la révision et identifier les compétences qui sont nécessaires.

Bon. Qu'est-ce qui rend Google- qu'est-ce qui donne son succès à Google ou à Amazon. C'est parce qu'ils font des mises à jour de leurs processus constamment. Il y a beaucoup de travail qui est fait constamment. Il y a beaucoup d'information qui est disponible pour pouvoir justement améliorer ces révisions et ces processus de révision. Il y a des tas- il y a l'ISO9000 qui peut être utilisé. Il y a des révisions qui ont une focalisation sur les clients où l'on peut parler de leadership aussi. Il y a toutes ces décisions qui ont été basées sur des preuves qui ont été mises à jour. Il y a des modèles qui sont utilisés donc en Inde, qui s'appelle le modèle de maturité de capacité. Il y a toutes sortes de capacités qui sont utilisées ; niveau 1, 2, 3, 4. Si nous avons-

Il faut parler aussi du développement agile qui quelque chose qui est très commun dans l'industrie de l'Internet en ce moment. Beaucoup de compagnies utilisent cette méthodologie. Il faut avoir des principes agiles. C'est ce qui ICANN devrait utiliser. Il faut observer les processus, il faut les mesurer, il faut aller plus vite et toujours plus vite.

Les compagnies qui réussissent aujourd'hui sont très douées dans ce sens-là. Regardez Google. C'est un exemple classique.

Leur processus évolue sans arrêt. Nous sommes un exemple parfait. Si vous prenez donc- nous sommes un très bon exemple de ce qu'il fait maintenant. Nous avons des ressources. Non. En fait, nous n'avons pas de date butoir. Nous ne mettons pas en place de champs d'application. Et donc, c'est pour ça que les gens se disent j'ai passé beaucoup trop de temps sur une question. En fait, on aurait pu passer beaucoup moins de temps. Donc je vais parvenir. Voilà. C'est pour ça que nous avons du mal à obtenir des volontaires. Donc je suggère que l'on devrait commencer par un champ d'application. On devrait le choisir. On devrait mettre en place un processus dès le départ. Il faut nommer les personnes à des panels de révision qui ont l'expérience et qui ont la compétence, les compétences organisationnelles, pour faire le travail. Et il faut utiliser ces personnes et leurs expériences. Les personnes qui font partie de ces groupes de révisions devraient avoir des avis objectifs. Ils devraient être compétents dans le domaine de l'amélioration des processus. Il faut savoir exactement quels sont les objectifs pour élaborer les politiques. Ils devraient savoir comment ils vont exactement travailler, comment ils vont réussir vis-à-vis de ces objectifs.

On ne fait pas des processus d'élaboration de politiques au sein des panels de révision. Ce n'est pas fait pour ça. C'est seulement là pour faire des révisions, pour améliorer ce qui a été fait

auparavant. Ce n'est pas si difficile que ça. Ça ne prend pas six mois. On peut commencer au début de la semaine et finir à la fin de la semaine. C'est peut-être ce que faisaient les compagnies d'Internet il y a des années, mais ce n'est pas comme ça que ça fonctionne maintenant. Il faut qu'on devienne plus efficace. Je pense que ça suffit. Et voilà. Mais j'espère qu'on peut ainsi aller de l'avant.

THERESA SWINEHART : Merci. Au fait, Katrina vous avait un commentaire ?

KATRINA SATAKI : Je suis d'accord avec ce que Bruce vient de dire. Oui. C'était brillant. Mais si je parle de Google Search comme vous l'avez dit tout à l'heure, je peux vous dire que je suis sûr qu'il mettrait ça, s'il proposait ça à des commentaires publics pour obtenir des informations de votre communauté, je ne pense pas que ce serait aussi bon que ça l'est maintenant. Que ce système serait aussi efficace que maintenant.

Si on va être plus efficace, il faut vraiment passer au modèle multipartite. Et laissez-moi décider de tout et je peux vous dire que ça irait beaucoup plus vite. Nous sommes ce que nous sommes. Et je ne dis pas que nous ne devrions pas améliorer les choses pourraient être plus efficaces, pour que les choses soient

mieux optimisées, disons. Mais en même temps, nous avons vu de bons exemples par le passé à partir des groupes de travail intercommunautaire qui avaient un champ d'application bien défini avant de commencer à travailler.

Et je peux vous dire qu'ils ont réussi. On peut les montrer en exemple et on peut ainsi voir ce que le travail communautaire peut faire quand il est efficace.

J'ai d'autres choses à dire, mais je vais attendre.

THERESA SWINEHART : Oui. Je ne veux pas avoir de problème avec la présidence. Oui je vais prendre des risques. Je vais essayer. Est-ce que je peux demander à Steve de faire ce commentaire ou à Alan de faire ce commentaire ? Ou est-ce que nous pouvons faire cela plus tard ?

CHERYL LANGDON-ORR : Non. Je pense que nous passerons à ces commentaires plus tard. Vous n'aurez jamais de problème avec moi. Nous allons un petit peu changer la manière dont nous travaillons à venir. Nous allons essayer de passer à la prochaine partie de l'ordre du jour et puis nous pourrons revenir là-dessus plus tard. Parce que ce dont nous parlons maintenant va peut-être resurgir plus tard. Il y a des personnes dans la salle qui veulent peut-être discuter de ces choses-là. Nous allons maintenant passer à une autre

discussion sur notre prochain sujet. Notre modérateur sera Larisa. Nous allons discuter sur les standards opérationnels qui sont la version préliminaire des standards opérationnels qui sont en période de commentaire public. Nous allons parler un peu de l'historique de cette version préliminaire et je voudrais que l'on s'arrête à 16 h 40, et là, nous pourrions recevoir les commentaires additionnels des panélistes. Allez-y.

LARISA GURNICK :

Mon rôle- je travaille au sein de l'équipe qui soutient le travail des équipes de révision. Donc je voulais parler de plusieurs choses qui ont été adressées auparavant, donc je vais passer à la prochaine diapositive.

Vous avez entendu parler de l'historique de ces standards opérationnels et de ses équipes de révision, donc ce que j'aimerais faire maintenant c'est vous donner un petit peu un aperçu de ce qu'il y a dans ces standards opérationnels et dans la sélection de l'équipe de révision. Je voudrais vous donner un peu de contexte sur les principes et une idée des problèmes et les questions que nous essayons de résoudre à travers ce processus.

Il n'y a pas de processus clairs pour pouvoir nous assurer qu'il y a un certain équilibre au niveau de la diversité au sein de l'équipe de révision. Donc ce que nous proposons de faire dans

ces standards opérationnels, c'est de faire un appel aux volontaires. Ça a déjà été fait. Nous encourageons donc les « applicants » à se faire connaître à travers les communautés par lesquelles ils veulent être nommés aux équipes de révision. Quand les personnes donc sont candidats à ces rôles et qu'ils ne sont pas très connus de ces AC ou SO, ils auront donc moins de chance de faire sélectionner. Donc nous leur suggérons et les encourageons à se faire connaître.

Ensuite, l'organisation de l'ICANN, l'organisation distribue des applications aux AC ou SO pour qu'ils puissent passer à la recherche de candidats. Et cela comprend une analyse de compétences non contraignantes pour chaque candidat, avec donc une demande d'information sur les compétences spécifiques qui doivent être requises de chaque candidat. Il y a des procédures qui sont mises en place, et ainsi ils peuvent sélectionner jusqu'à sept candidats. Pourquoi sept candidats ? Je pense que cet élément est dans les statuts. S'ils nomment plus de trois personnes, ils doivent aussi signaler quels sont leurs trois candidats préférés.

Une fois que tous les AC et SO ont soumis le nom des personnes nommées à ses équipes, à ces groupes, les présidents des AC et des SO doivent se retrouver pour rassembler donc une équipe de révision. Donc les personnes nommées par les AC et les SO, donc c'est assez et AC et SO qui ont nommé trois candidats, ces trois

candidats seront automatiquement choisis. Et les AC les SO qui ont spécifié qu'ils avaient nommé quatre ou cinq personnes, mais qui avaient spécifié les trois personnes qu'ils préféraient, ces trois personnes mêmes seront choisies. Les présidents des AC et des SO auront ainsi l'option de remplir les places vacantes. Et nous savons qu'il y a un maximum de 21 personnes par équipe de révision. Donc tous ces AC et SO ne nomment pas forcément trois personnes, ou d'ailleurs ne nomment aucune personne. Donc les AC et les SO, les présidents des AC et SO peuvent donc remplir les sièges manquants et peuvent sélectionner d'autres candidats, des autres personnes qui avaient été nommées par les AC et SO.

Une fois que les AC et SO, les présidents des AC et des SO ont fait leur sélection, ICANN.org va donc faire circuler une analyse des compétences qui est basée sur les mêmes critères, et ainsi la décision pourra être prise. Et donc là aussi, bien sûr, il y a une- ils s'assurent aussi que la diversité des compétences est assurée.

Il est clair que seulement les candidats nommés par les AC et les SO peuvent être sélectionnés par les présidents des AC et des SO. Il est important que cette sélection soit faite vis-à-vis des statuts et que cette sélection vienne des AC et des SO, mais pas de leurs présidents.

Nous savons que les SO et les AC valorisent leur préférence pour les personnes qu'ils ont nommées eux-mêmes. Nous aimerions obtenir des informations sur ce sujet. La responsabilité des- les SO et AC ont donc la responsabilité de nommer les personnes vis-à-vis de leurs compétences. Il faut donc il y a une analyse faite sur la diversité et sur les compétences, qui soit basée sur les mêmes critères qui sont utilisés pour faire l'appel aux volontaires, et cela permettrait au président donc d'évaluer la composition en général de l'équipe de révision pour s'assurer qu'elle rencontre les attentes et qu'elle soit bien équipée pour faire face à la tâche qui va lui être attribuée.

Pour passer au prochain sujet que je voulais souligner aujourd'hui, l'autre sujet dont nous avons beaucoup parlé, la mise en place du champ d'application, les intervenants avant moi ont déjà fait un bon travail pour vous expliquer ce que le problème pourrait être. Il est donc difficile de sélectionner des membres pour une équipe sans savoir exactement quel sera leur champ d'application. Mais aussi, il serait difficile de demander à quelqu'un d'autre de mettre en place champ d'application. Vous allez donc voir qu'il y a beaucoup plus de suggestions dans lesquels nous encourageons et nous espérons que le panel qui sera assemblé donc l'année précédente pourra mettre en place un champ d'application pour que- et que ces personnes pourraient donc être encouragées à participer en tant que

membres d'équipe de révision. Et nous allons continuer dans ce sens-là pour nous assurer qu'il y aurait une certaine connexion entre le panel, pour que ces personnes puissent mettre en place ce champ d'application pour ces équipes de révision.

Un point de précision. La raison d'être de cette idée, comme Katrina l'a dit, ça s'est inspiré de l'expérience de la ccNSO et du groupe de travail de la GNSO. Parce que j'ai cru comprendre qu'il travaillait de cette manière. Donc, dans la mesure du possible, dans les normes opérationnelles, on a essayé de chercher les choses qui sont déjà mises en place à l'ICANN. Pas nécessairement dans le domaine des révisions, mais dans d'autres domaines. Et on essaie de prendre des choses, des exemples qui fonctionnent déjà afin de ne pas tout réinventer.

Bien entendu, les normes opérationnelles représentent un document de plus de 20 documents, avec énormément de détails. Beaucoup de questions sont abordées. Et on n'a pas pu entrer en profondeur dans le vif du sujet aujourd'hui parce qu'on n'avait pas suffisamment de temps.

Je vais redonner la parole à Theresa maintenant pour avoir une petite discussion.

THERESA SWINEHART : Merci. Je vois déjà certaines personnes qui souhaitent intervenir, donc plutôt que de passer à la diapo suivante qui pose certaines questions je vais laisser les gens intervenir. Alan puis Steve ? C'est ça ?

ALAN GREENBERG : Oui. Deux choses par rapport à ce que vient de dire Larisa.

D'abord, je suggérerais vivement de ne pas se précipiter par rapport à la sélection des AC et des SO. Elles ont leurs propres politiques et on ne peut pas partir du principe que les AC et SO veulent absolument que cette personne fasse partie de ce groupe. Parce que parfois on est dans une situation un peu inconfortable. Donc il y a un certain danger à dire que les présidents veulent faire ceci. Peut-être que le président de cette SO ou cet AC peut le faire, mais il y a un danger. Et conformément à la GNSO, ce groupe qui est organisé avant va fixer le champ d'application. Ce n'est pas vrai. Le champ d'application se fonde sur un rapport qui inclut un rapport qui est à l'origine du PDP. Donc ça n'est pas le cas.

THERESA SWINEHART : Merci Alan. Steve, puis Rinalia et Thomas. Je ne savais pas si vous souhaitez intervenir ou pas. Donc Steve.

STEVE DELBIANCO : Merci Theresa. Larisa, j'ai lu ce rapport et j'ai beaucoup apprécié toute la documentation du processus, en particulier la manière dont le personnel peut donner des avis aux présidents des AC et SO, et Bruce Tonkin en parler par rapport aux compétences. Ce serait utile. Mais ce sont effectivement les AC et SO qui font la sélection. Et vous avez demandé si les AC et SO passeraient outre les desiderata de leur président.

La GNSO, le groupe rouge travail, n'a pas de président. On a un Conseil. Mais on n'a pas une organisation séparée pour la GNSO, nous avons un Conseil. Et le conseil représente les entités qui y siègent. Donc lorsque les nouveaux statuts ont été introduits et que la GNSO a eu un rôle pour sélectionner les membres de l'équipe de révision, la GNSO a attaqué cela en révisant nos propres procédures et nous avons décidé que notre président du Conseil de la GNSO agirait pour sélectionner les membres. Donc on a résolu ce point de précision. Et pour le bien de la GNSO, je n'ai aucune idée de ce que veulent faire la ccNSO et l'ALAC par rapport à cela. Mais je pense qu'il faut laisser le soin aux AC et SO de décider qui elles veulent nommer. Parce que ça ne sert à rien de dire quel individu à l'AC et SO peut prendre ses décisions.

Et je voulais également suggérer la chose suivante. Cette idée de fixer le champ d'application à l'avance. Je pense que la raison pour laquelle on n'a pas suffisamment de volontaires, c'est parce que le travail de révision est un travail énorme et ça n'a

pas à voir avec le fait de savoir si le champ d'application est suffisamment et clairement défini. D'abord, si vous regardez les statuts, chaque révision doit compter un certain nombre de pages. Et ensuite, c'est publié par le personnel lorsqu'on fait un appel à volontaires. Donc je ne sais pas si un manque de précisions par rapport au champ d'application, c'est une entrave par rapport aux volontaires.

Ensuite, vous avez proposé que le Conseil d'administration ait un nouveau pouvoir, le pouvoir d'approuver le champ d'application. Avant même la création de cette équipe de révision, un an avant. Ce qui veut dire que la communauté doit être d'accord avec ce nouveau pouvoir. Peut-être que vous avez essayé de régler les problèmes, mais je crois que vous en avez créé un autre. Les statuts, tout comme les AC et SO, qui donnent trois pouvoirs en disant que le Conseil d'administration doit mettre en place une révision régulière, deuxièmement le Conseil d'administration examine le rapport final et voilà s'il approuve des recommandations finales, et ensuite, le Conseil d'administration doit directement mettre en œuvre les mesures ou les recommandations qu'il a approuvées. Donc le Conseil d'administration, je ne pense pas qu'il ait la possibilité de limiter le champ d'application. Donc, comment savoir si le Conseil d'administration est conscient de ce qui ne va pas aussi le Conseil d'administration dite attention, nous, on a l'obligation

de faire en sorte qu'une révision ait lieu, donc le Conseil d'administration devrait de toute évidence informer la communauté de cela de manière transparente et claire. Mais le Conseil d'administration n'a aucun pouvoir pour régler le problème. C'est à la communauté de régler le problème avec la révision en notifiant, en informant à l'avance du problème. Et moi je parle d'après mon expérience. Et vous avez tous ce à quoi je fais référence à n'en pas douter.

Donc le fait d'écrire ces recommandations avant l'incident SSR2, ça a été une bonne manière d'apprendre cette leçon.

THERESA SWINEHART : Oui. Je crois que vous vouliez intervenir après Rinalia ou avant, je ne sais pas. Et ensuite, j'ai vu quelqu'un dans la salle qui souhaite intervenir.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Je pense que ça me permet de dire la chose suivante.

Lorsque quelqu'un pose la question de savoir si les présidents AC/SO devraient avoir la possibilité de passer outre les préférences des SO/AC vis-à-vis des candidats, alors qu'est-ce qu'on fait? Je pense que d'abord pour régler le problème, lorsque les SO et AC procèdent à la sélection, il faut qu'ils le fassent de manière bien rigoureuse et s'assurent de sélectionner

trois candidats qu'ils préfèrent. Et ça, ça règle le problème d'entrée. Parce qu'ensuite, lorsque les présidents SO et AC regardent tout le groupe et essaient de régler le problème, ça, ça ne va pas régler le problème. Ça, ça ne va pas avoir forcément d'incidence.

Maintenant, pour ce qui concerne le rôle du Conseil d'administration, je ne sais pas si vous avez regardé les résolutions adoptées par le Conseil d'administration pour déclencher les révisions. Il y a une phrase qui dit qu'il demande à l'équipe de révision de soumettre le champ d'application. C'est parce que le Conseil d'administration pense qu'il a certaines obligations concernant certaines révisions spécifiques pour confirmer cela. Et je voulais le partager avec vous. Parce que ça, c'est un point de vue. Et je suis très préoccupée par le fait qu'on n'est pas de mécanismes de travail pour régler les problèmes, notamment des problèmes découlant de révision spécifique. Et ça, c'est la première fois qu'on est confronté à cela. Et le Conseil d'administration dit « Attention, communauté, on a un problème », et c'est une partie de la communauté dit voilà le problème et on demande des actions, et qu'on n'a pas de précédent pour savoir comment régler la situation, le Conseil d'administration dit « Attendez, on va faire une pause ; on va faire en sorte que les SO et AC se réunissent pour voir comment régler le problème ». Et c'est là où l'on en est aujourd'hui. Merci.

THERESA SWINEHART : Merci Rinalia. Larisa passe son tour puisque ça a déjà été couvert par ce que vient de dire Rinalia.

DONNA AUSTIN : Merci.

Oui. Je voulais non pas parler au nom du Conseil, mais en tant que vice-président du Conseil. Donc le Conseil passe par un processus de sélection des équipes dès qu'un poste est à pourvoir.

Donc on a un comité de sélection des postes vacants parce qu'on s'est aperçu qu'après la transition il y a un certain nombre de postes à pourvoir. Et plutôt que d'avoir un Conseil qui soit responsable de cela, on a décidé qu'il y aurait un comité de sélection qui en serait responsable. Et c'est beaucoup plus vaste que le Conseil. Certains des défis auxquels on a été confronté dans ce processus lorsqu'on cherche des personnes pour pourvoir ces postes, c'est qu'on s'est aperçu qu'il n'y avait pas suffisamment de personnes. Et si les personnes vous manquent, et bien, vous sélectionnez les personnes qui sont volontaires parce qu'on n'a pas besoin de personne.

Mais pour répondre à ce qu'a dit Bruce, ces personnes n'ont pas forcément les compétences recherchées pour accomplir leur

travail. Il y a beaucoup de choses avec lesquelles je suis d'accord sur ce qu'a dit Bruce et qu'il ne faut pas perdre de vue parce que certaines des conversations les plus difficiles qu'on a eues au CWG sur la responsabilité, c'est l'idée selon laquelle on doit avoir une représentation égale pour s'assurer que tout le monde soit représenté autour d'une table de discussion ou pour examiner une question. Et en fait, on n'a pas besoin de cela. Il faut simplement assurer la communauté connaît l'expertise nécessaire pour régler un problème donné. Ça ne veut pas dire qu'on a besoin de trois personnes de la ccNSO, trois personnes de l'ALAC, trois personnes de la GNSO.

Et nous, à la GNSO, si on n'a pas suffisamment de personnes parce qu'on a besoin de trois fois sept personnes pour représenter la GNSO, donc je sais qu'on est passé par le processus de transition et en a découlé l'idée selon laquelle il faut traiter les personnes de manière égale. D'accord. Mais il faut prendre en considération ce qu'a dit Bruce parce que ça paraît particulièrement important.

Et je pense que Chuck l'a dit par rapport au groupe de travail PDP sur le RDS. Et c'est vrai. L'expertise dont on a besoin et les volontaires dont on a besoin s'épuisent petit à petit. Qu'en est-il si les personnes s'engagent sur 12 mois et finalement le groupe de travail s'étend sur trois ans. On perd les gens et finalement on n'arrive pas à atteindre l'objectif qu'on s'était fixé.

THERESA SWINEHART : Merci. Bruce puis Alan.

BRUCE TONKIN : Alors, d’abord vous parliez de champ d’application, puis vous avez parlé du fait que la GNSO ou le Conseil d’administration ou le Conseil de la GNSO fixent un champ d’application. Pourquoi ne pas revenir aux principes de base ?

Ce sur quoi il faut être clair, c’est pour identifier quels sont le calendrier et les ressources pour chacune de ces révisions. Et ensuite, fixer le champ d’application.

Donc vous dites, voilà j’ai 90 jours, 10 personnes et un budget d’un million de dollars à dépenser. Ça, ce sont vos ressources. Et ensuite, vous fixez ce champ d’application où vous respectez le calendrier et vous gérez ses ressources. Donc il faut prendre les choses dans l’ordre. Parce qu’on peut avoir un champ d’application illimité. La communauté ignore tout de ce qui se passe et c’est très inefficace. Donc d’abord, fixer les ressources, le calendrier et le champ d’application. Et avec ce champ d’application, les priorités. Mais il faut établir un ordre de priorité. D’abord le calendrier, le nombre de personnes qui vont constituer cette équipe de révision et le budget.

Et j'ai été très inquiet lorsque j'ai entendu Alan qui parlait du processus de sélection des personnes. Peut-être que je l'ai mal interprété du reste, mais il s'agissait de quelque chose de très politique qui n'a rien à voir avec la compétence des personnes. Et imaginez ce que serait l'Internet si c'était quelque chose comme Justin Bieber et Taylor Swift. Donc on organise un concours, on voit quelles sont les personnes les plus populaires. Et si vous pensez si on sélectionnait les opérateurs de premier niveau, là on n'organiserait pas. On utiliserait un processus très objectif. On utiliserait des indicateurs très objectifs qui chercheraient les-

Et avant que ce processus ait commencé, personne ne répondrait aux critères techniques pour être opérateur TLD. Donc il faut d'abord définir le champ d'application de l'équipe de révision, puis laissons les gens se porter volontaire pour être membre. Et ensuite, utilisons les services de KPMG, Ernst & Young pour voir quels sont les meilleurs candidats. Et ensuite, une fois que vous avez cela, on fait un vote de popularité. Mais il faut commencer par le B.A. BA.

Ensuite, je comprends. Certaines parties de la communauté n'ont pas forcément les compétences et la diversité c'est quelque chose d'extrêmement important. Mais pourquoi ne pas investir davantage sur la formation pour que les gens soient davantage compétents. Des formations pour devenir membre

d'une équipe de révision. Quelles sont les compétences requises pour être membres d'une équipe de révision. Cette formation serait importante. S'assurer de ce que les gens qui auraient suivi cette formation ont appris.

THERESA SWINEHART : Merci beaucoup, Bruce. C'est un commentaire très pertinent et j'espère que tous les commentaires qui seront faits ici seront également intégrés, et surtout intégrés dans le processus de commentaire public.

Alan puis Sébastien et Cheryl. Je redonnerai la parole à Cheryl avant d'avoir des problèmes.

ALAN GREENBERG : Oui. Il a un peu mal compris. En fait, notre sélection, il s'agit de personnes réelles avec lesquelles nous travaillons depuis des décennies. Et ensuite, il y a la question des personnalités qui entrent en ligne. Et le processus de sélection va peut-être tarder quatre ans, et d'ici là, on aura plus de volontaires. Et je ne sais pas si on peut quantifier les compétences de la même manière que les opérateurs de registres qui sont qualifiés.

La question est de savoir quelle est la bonne diversité. Le bon niveau de diversité. Mais si on n'est pas à l'aise, on lance de nouveau un appel à volontaires. On dit qu'on a besoin de plus de

gens et on recommence. En fait, on recommence à un niveau différent. Et beaucoup de personnes ont ici parlé des présidents. Jusque très récemment, moi, en tant que président de l'ALAC, et Cheryl en tant qu'ex-présidente de l'ALAC n'avions réellement aucun pouvoir. On pouvait agir au nom de notre groupe en fonction des décisions prises par ce groupe. Point. Maintenant, en fonction des statuts, on a donné au président des pouvoirs pour sélectionner. Et le président du GAC et du Conseil d'administration l'ont. Mais c'est un tout nouveau pouvoir. Donc il a été fait référence dans la description pour faire cette sélection en disant que les présidents reviennent vers les AC et les SO, je ne sais pas comment ils feraient pour faire cela. Lorsque cela implique du personnel et autre. Là, il faut être très prudent pour définir les rôles.

THERESA SWINEHART : Sébastien puis j'ai la permission pour laisser Malcolm parler, puis Cheryl.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Donc je vais continuer en anglais puisque tout le monde parle anglais.

Je voudrais soulever votre attention, Bruce. Parce que peut-être que nous ne travaillons pas dans la même organisation. Vous

nous dites vous devez- nous ne devons pas suivre les règles des autres. Mais là, vous nous dites il faut suivre des règlements business [Inaudible].

Et à la fin de la journée, ce n'était pas pour ça que nous sommes ici. Parce que nous sommes un modèle multipartite. Nous allons suivre ces réglementations-là. Ce n'est pas seulement le personnel qui travaille. Il s'agit d'autres personnes qui sont volontaires. Et à la fin du compte, on ne peut pas travailler en silos comme on le ferait si on était une entreprise privée. Il faut qu'on travaille ensemble et il faut trouver la manière, la façon de travailler ensemble. Peut-être que nous devrions échanger de vie. Vous vivez ma vie pendant six mois. Vous vivrez ma vie pendant six mois et peut-être vous comprendrais-je mieux à ce moment-là.

MALCOLM HUTTY :

Il y a eu des commentaires très intéressants sur la façon de faire les choses de façon différente. Mais nous n'avons rien- nous n'avons pas discuté de ce qui devrait être fait et de ce qui devrait être changé. L'idée que nous devons engager un comité-conseil parce que nous pensons que la communauté n'est pas capable de choisir les bonnes personnes me semble que c'est vraiment un manque de confiance. On n'a même pas essayé de faire le travail. Même avant de commencer de faire le travail.

Quand il s'agit des questions du champ d'application, comme Steve l'avait mentionné tout à l'heure à propos du SSR2, encore une fois, les statuts sont simples. Il met en place des éléments pour les SSR et il spécifie des éléments que le SSR devrait observer. Cela a clairement demandé à ce que le SSR observe ces choses et il me semble que c'est très clair. Faire des changements à ce point alors que nous n'avons pas encore commencé, cela semble très bizarre. Ça ressemble à ce que nous avons fait pendant des années quand on préparerait la transition.

THERESA SWINEHART : Cheryl, à vous de prendre la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce qui me semble a été une très bonne conversation. Il serait bon d'avoir plus de temps, mais nous n'en avons pas. Nous allons voir. Nous n'avons pas eu le temps de passer à tous les panélistes. Ils n'ont pas eu le temps de contribuer, mais ils vont pouvoir contribuer à travers la période de commentaire public. Donc en même temps, je vais vous encourager, puisque vous avez eu une petite idée de ce qui se passe au sein de ce document, de retourner et d'être inspirés par rapport aux informations que vous avez reçues aujourd'hui. Et, quelle que soit votre opinion, faites-nous

part de votre opinion parce que c'est ce qui va avoir lieu entre ce moment précis et le 15 janvier, il me semble. Il est donc essentiel que nous ayons des informations de la communauté.

En attendant, j'aimerais que vous applaudissiez tous notre bonne équipe pour son travail et pour sa contribution et pour tout leur service au sein de toutes les révisions, les équipes de révision de par le passé. Je voudrais aussi qu'on applaudisse notre équipe technique et nos interprètes ou le département des langues. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]